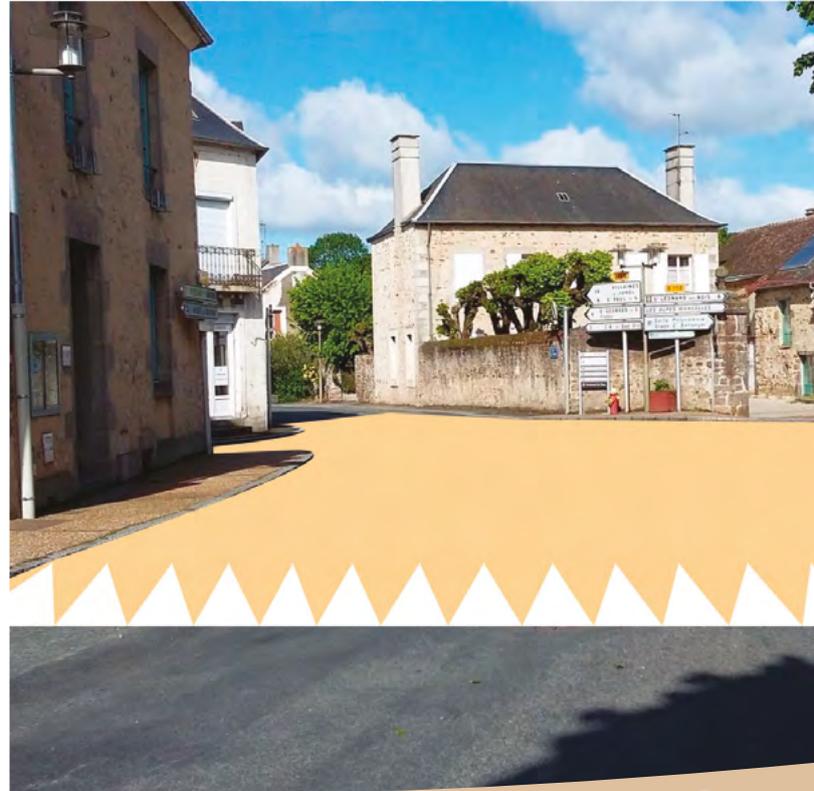
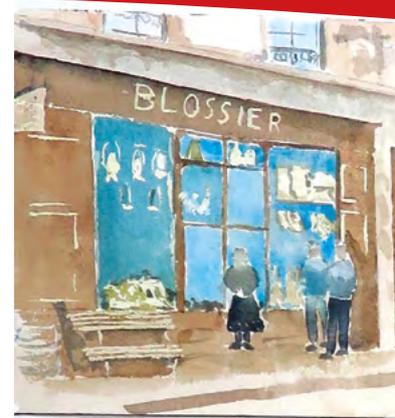


Bulletin Municipal

Janvier 2019



MOT DU MAIRE

Le Conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2019. En 2018, notre commune a perdu deux de ses administrés qui s'impliquaient à son service : Philippe **Geslin**, employé communal et Nicole **Roy**, bénévole à la bibliothèque. Nous les regrettons profondément !

L'année passée a vu la fin des **travaux de limitation de vitesse dans le bourg et au Gué-Ory** ainsi que **l'enfouissement des réseaux aériens** d'électricité et de téléphone sur la RD 15 en agglomération. Ce projet très important a été mené à bien grâce aux financements publics obtenus à hauteur de 80 %, soit le taux maximal !

Malgré les difficultés, la commune ne baisse pas les bras : depuis le départ du Dr **Gautier**, nous essayons de garantir des consultations à la Maison médicale de Sougé. Les docteurs **Bergeron** et **Le Nen Ruiz** rejoignant le Dr Amélie **Laurens** pour des vacances à titre de médecins salariés de la CCHSAM. La présence médicale est un sujet partout complexe en France : nous faisons ce que nous pouvons !

La commune a engagé une procédure judiciaire auprès du Tribunal administratif au sujet des fuites constatées du **bassin lagunaire de la station d'épuration**, route de St Léonard. Cette procédure a été rendue indispensable pour 2 raisons : les investigations et travaux engagés l'an dernier n'ont pas résolu le problème des fuites ; la garantie décennale de l'entreprise se terminait en avril 2018. Il a donc fallu agir avant la fin de cette garantie. Des expertises très poussées (et coûteuses) vont être engagées en 2019 afin de déterminer les responsabilités éventuelles de tous les prestataires. Tout nouveau projet d'extension d'assainissement collectif est donc reporté en attendant les conclusions de cette affaire et ses conséquences financières.

Le déploiement de **la fibre optique** est effectif au Gué-Ory : pour en bénéficier, il conviendra que chaque foyer intéressé contracte un abonnement auprès d'un opérateur. Une réunion publique se tiendra à Saint Paul le Gaultier courant janvier afin de vous présenter ce dispositif financé par le département et la CCHSAM.

La section Alençon Le Mans de ligne SNCF Caen Tours est sauvée (les deux arrêts de la *Hutte-Coulombieret Beaumont-Vivoin* sont sur notre territoire) : grâce à la mobilisation des usagers, des associations et des élus, des travaux, pré-financés par la Région des Pays de la Loire, vont permettre de rétablir la vitesse et de garantir son avenir.

J'espère que vous trouverez plaisir à lire ce bulletin, riche grâce à l'action de toutes ses associations que je remercie pour leur engagement bénévole. Notre vie communale qui bénéficie également de la chance d'avoir nombre de services et de commerces implantés à Sougé.

Grâce à cet ensemble et à l'accompagnement de la commune, nous avons vécu d'excellents moments du « vivre ensemble » si important pour le maintien du lien social dans nos communes rurales.

Nous formons le vœu qu'en 2019 chacun puisse trouver sa place et vivre dignement dans notre beau pays et que les difficultés soient surmontées.

Bonne année !

Philippe **Rallu** - Maire
vice-Président délégué – CCHSAM
www.sougeleganelon.fr

PHILIPPE GESLIN NOUS A QUITTÉS.

Employé communal depuis 1990, Philippe **Geslin** est décédé brutalement le 22 août dernier à 57 ans. Enfant de la commune, Philippe a passé 28 ans au service des sougéens.

Désormais, on ne verra plus sa silhouette si souvent présente dans les rues, et en campagne.

C'était un homme d'une grande simplicité, gentil, serviable et dévoué. Ses larges compétences professionnelles ont permis la réalisation de nombreux chantiers et créations pour l'embellissement de notre

commune. La jardinière du rond point du lotissement du Pressoir fût une de ses dernières réalisations.

Il fut également un membre actif de plusieurs associations communales : le foot, le comité des fêtes, la chasse et les sapeurs-pompiers de Sougé. Depuis plusieurs années, il s'était également proposé pour être piégeur agréé contre les nuisibles. En 2013, la Médaille Régionale Départementale et Communale lui fût remise pour l'ensemble des services rendus.

Il manquera beaucoup à notre commune. Les souvenirs que garderont ses collègues de travail sont sa gentillesse et sa bonne humeur : « *on se rappellera qu'il se plaisait à siffloter quand il franchissait les portes de la Mairie ou dans l'atelier en travaillant...* »



VŒUX DU MAIRE

Le vendredi 5 janvier, 175 personnes assistaient à la soirée des vœux du Maire et du Conseil municipal. Ce fut l'occasion de revenir sur les événements de l'année 2017, de présenter le bilan de l'action municipale et les projets pour 2018.

En 2017, 23 nouvelles familles se sont installées sur notre commune qui compte 924 habitants.

En présence de Fabienne **Labrette Ménager**, vice-Présidente du Conseil départemental de la Sarthe et Maire de Fresnay, de Pascal **Delpierre**, Président du nouvel Office de Tourisme des Alpes Mancelles et Maire de Saint Léonard des Bois, de Fabrice **Goyer-Thierry**, vice-Président de la CCHSAM et Maire adjoint de Fresnay et Olivier

Crison, Chef de centre, Philippe **Rallu** a remis la médaille d'Honneur du travail (échelon argent) à M^{me} Angèle **Desalay**. Cette distinction récompense son activité professionnelle depuis 1989 (dont 25 années passées à la cantine scolaire de Sougé-le-Ganelon). Cette médaille créée en 1948, récompense les salariés du secteur privé ou associatif pour leur ancienneté de service et la qualité des initiatives prises dans leur travail.



REPAS DES ANCIENS

Le 4 novembre, c'est dans une excellente ambiance que 140 convives ont assisté au traditionnel repas des Aînés de Sougé le Ganelon, à la salle polyvalente « *Gilbert Chauveau* ». Après une messe à l'église Saint Martin dite par l'abbé Maurice **Chevalier**, curé de Sougé, chacun a pu s'installer dans la grande salle spécialement aménagée à cet effet. M^{me} Jeanne **Petit** et M. Gaston **Godeau** étaient les doyens de cette journée. Ils ont reçu un cadeau et les félicitations du Maire. La doyenne en

titre, absente à ce repas, est M^{me} Hélène **Boulard**, née en 1922. Comme chaque année, des jeunes de la commune assuraient le service. Un grand merci à Anthony, Léa, Matthéo, Chloé, Florian, Elodie, Chloé et Julie ainsi qu'à Angèle **Desalay** en charge de l'organisation du repas.

L'animation était confiée cette année à Valentin **Prou** pour la partie musicale et à Amandine **Leconte** jeune chanteuse et accordéoniste.



REMISE DE LA PREMIERE CARTE D'ELECTEUR ET DU LIVRET DU CITOYEN : En atteignant la majorité, on devient électeur !

Le Maire, à titre d'agent de l'Etat sous autorité du Préfet, a convié les jeunes de la commune âgés de 18 ans et leur famille à la remise de leur première carte d'électeur.

11 jeunes sougéens nés entre le 1^{er} mars 1999 et le 28 février 2000, figurant sur la liste électorale, étaient concernés. Cette cérémonie était destinée à faire de cette inscription sur les listes électorales

un véritable engagement citoyen. En complément, un livret du citoyen a été remis aux jeunes électeurs présents. L'Etat présente dans ce livret les droits et devoirs de tous les citoyens ainsi que les principes fondamentaux de la République. Le droit de vote est un acquis considérable, droit qui n'est encore qu'un lointain rêve dans certaines parties du Monde.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Lors d'une sympathique rencontre dans le jardin de la Mairie, le lundi 25 juin 2018, les président(e)s des associations communales ont reçu la subvention 2018 attribuée lors du vote du budget. Ce fut un moment de rencontre et d'échange sur les activités de chaque association. Il est rappelé que les subventions sont attribuées aux associations qui en font la demande auprès de la Mairie et qui présentent une situation comptable.

Le Conseil municipal attribue également des subventions à certains établissements lorsque des jeunes sougéens y sont scolarisés. Certaines associations hors commune bénéficient également de subventions (ADMR de Fresnay ; Comité de jumelage ; Petits Pas Cadencés ; Basket club ; Union fresnoise de Tennis; Maisons familiales rurales ; CFA).

Cette année, une subvention exceptionnelle de 150 € a été attribuée à l'association «le Souvenir français». Cette somme est -destinée à la construction du Mur des Noms des déportés de la Sarthe, au Mans, devant la préfecture.



ACCOMPAGNEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LES RAGONDINS



Dans le cadre de la politique de lutte contre les nuisibles (les ragondins), la commune de Sougé a signé une convention avec la FGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Cette convention autorise les piègeurs communaux à agir pour le compte de la commune. Ainsi, avant la séance du Conseil municipal du jeudi 5 juillet 2018, MM. **Robert** François et **Geslin** Philippe habilités ont été reçus pour recevoir leur dotation 2017. 345 ragondins ont été capturés sur cette période.

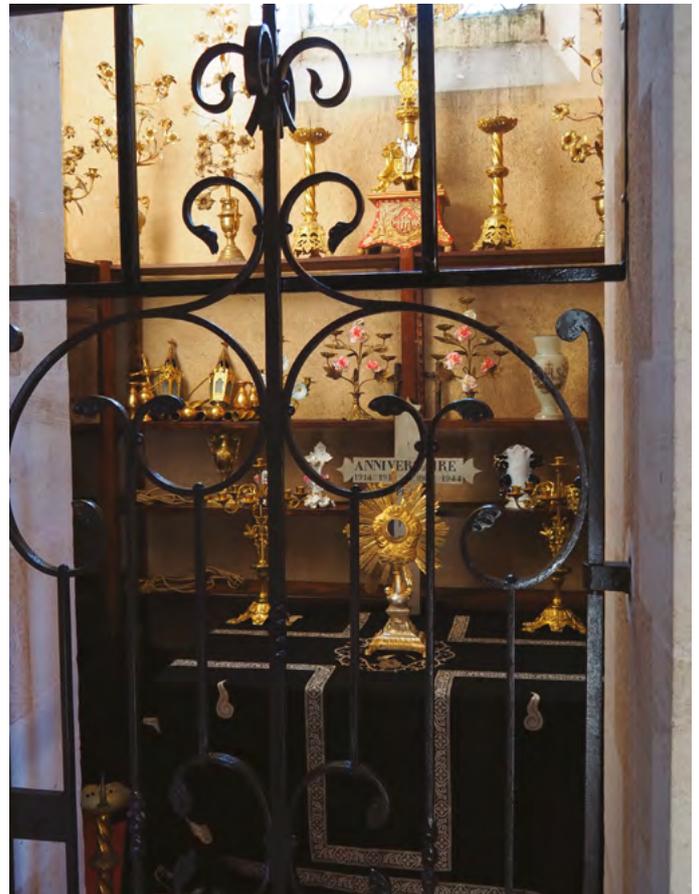
MOMENT DE CONVIVIALITÉ AVEC LE PERSONNEL COMMUNAL



Chaque année, depuis 2012, le Maire invite le personnel communal et les bénévoles de la bibliothèque à partager un repas à l'hôtel du Pont du Gué Ory en toute convivialité. Cette soirée se tenant le troisième vendredi de janvier est un moment pour remercier les agents et les bénévoles de leur travail tout au long de l'année.

EXPOSITION D'OBJETS DE L'ANCIENNE SACRISTIE

A l'initiative de M. **Rallu**, en accord avec M. l'Abbé **Chevalier**, une mise en exposition permanente d'objets remisés dans l'ancienne sacristie a été réalisée dans l'alcôve sud de l'église. Un inventaire de l'ensemble avec prises de photos a été effectué.



ACCESSIBILITÉ - SÉCURITÉ - VOIRIE - ACHATS

Inauguration des travaux de limitation de vitesse et d'enfouissement des réseaux : un investissement de 175 755 € avec un taux de subvention exceptionnel de 80 % de l'Etat.

L'inauguration des travaux de limitation de vitesse et d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, le vendredi 24 septembre achève un des projets prioritaires du mandat municipal 2014/2020.

En présence de MM. **Vogel** et **de Nicolaÿ**, Sénateurs de la Sarthe ; des Conseillers départementaux Fabienne **Labrette Ménager**, Vice-Présidente du département et Gérard **Galpin** ; du Président de la C.C.H.S.A.M. Philippe **Martin** ; du Secrétaire général de la sous-Préfecture M. **Roux**, des présidents d'Associations communales, des représentants de la gendarmerie et des



sapeurs pompiers, le Maire Philippe **Rallu** a exposé le bilan de cette importante opération.

Inscrits au Programme du mandat municipal 2014 / 2020, les travaux de limitation de vitesse dans le centre bourg et au Gué-Ory ont débuté en 2017. Dès 2015, les recherches de subventions ont été étudiées. Finalisés en 2018 avec les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, ils permettent aujourd'hui à notre commune d'améliorer la sécurité de ses habitants. Ils ont aussi permis la mise en valeur de notre centre bourg (suppression des lignes aériennes et poteaux en béton).

Il s'agissait d'une opération complexe mobilisant différents intervenants (la commune, le département, Orange, entreprises Colas, Traçage service et Engie)

tout en assurant une parfaite coordination pour la réalisation d'un ouvrage sur une voie publique très fréquentée.

Ces travaux représentent :

- 1,450 km entre le bourg et le Gué-Ory : en centre bourg aménagement sur 950m ; au Gué-Ory aménagement sur 500 m
 - Nouvel éclairage public : 11 points lumineux (dont 7 mâts et 4 poses en façade)
- Sur le plan financier, grâce aux différentes subventions, le coût restant à charge de notre commune représente 70 224 €.



Création d'un STOP sur RD : pose de panneaux de signalisation d'îlots de rétrécissement de voie ; marquage de places de stationnement sur RD (9 places de stationnement créées sur le linéaire des rues des Tisserands, de la Martinière et des Forges) ; pose de résine gravillonnée de couleur orange aux croisements des rues et près de la mairie ; création d'un plateau ralentisseur face à la mairie ; marquage de signalisation de limitation de vitesse au sol (zone 30) ; réalisation de « passages piéton » devant la bibliothèque, chemin du Vivier, boulangerie et boutique Blossier-Rabinand ; pose de panneaux horizontaux

Début janvier, la société Engie a procédé à la pose de nouveaux mâts d'éclairage public après démontage des poteaux béton existants (rues des Tisserands, de la Martinière et des Forges).

Cet équipement est doté de projecteurs LED pour un meilleur respect de l'environnement et diminution de la consommation électrique.



Anciens et nouveaux mâts

DEPENSES € ht		FINANCEMENTS		
Travaux de mise en sécurité			Taux	Montant €
Maîtrise d'œuvre	1 575,00	Subvention ETAT - FSIL	59,63%	72 000,00
Frais de publication AAPC	547,00			
Travaux	120 737,00			
Travaux supplémentaires	9 426,00			
Total	132 285,00	Subvention ETAT - DETR	20%	24 147,00
Travaux d'enfouissement		Total		96 147,00
Réseau téléphonique (reste à charge 80 %)	28 305,00	Subvention Leader		9 384,00
Eclairage public	15 165,00			
Total	43 470,00	Total		9 384,00
Reste à charge pour la commune :		Emprunt		38 000,00
		Autofinancement		32 224,00
Coût total opération	175 755,00			175 755,00

Ne figure pas sur le plan de financement le montant des travaux financés par le Département :

Réseau électrique : 100 %

Réseau téléphonique : 20 %

AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS SUR NOTRE COMMUNE (MONTANT HT)

ACHATS

- Tondeuse autoportée : 4 166 €
- Ponceuse à bande : 319 €
- Perforateur : 229 €
- Matériel informatique : 865 €
- Remplacement miroir abribus place du Placitre : 500 €

TRAVAUX SUR VOIRIE

- Rue des Merisiers (partie basse) : 9 485 €
- Abaissement de trottoir rue des Tisserands : 1 176 €
- Revêtement partiel bicouche rue des Tilleuls : 2 330 €
- Revêtement partiel bicouche rue du Lt Charles L. Kee (lotissement la Plaine des Boulaies) : 3 275 €
- Signalisation horizontale Bourg et Gué-Ory (hors opération sécurité) : 1 079 €
- PATA et nids de poule en agglomération : 1 140 €
- Curage de fossé rue des Forgerons au Gué-Ory : 310 €
- Reprise d'accotement rue du Gué : 1 350 €

TRAVAUX SUR BÂTIMENTS

- Mise aux normes parafoudre de l'église : 1 448 €

- Entretien des toitures : 3 955 €
- Remplacement ballons eau chaude logement communal et salle polyvalente : 1 839 €

TRAVAUX FINANCÉS PAR LA CCHSAM DANS LE CADRE DE SA COMPÉTENCE VOIRIE HORS AGGLOMÉRATION (MONTANT HT)

- PATA (4 tonnes) : 2 270 €
- Nids de poule (3 tonnes) : 940 €
- VC128 (route de La Bichetière) - reprofilage : 9 910 € - curage de fossés : 5 077 €
- VC153 (La Massuère) - rechargement : 1 332 €
- VC126 (La Basse Robinière) - curage de fossés et pose de grilles : 975 €
- Fauchage débroussaillage : 3 207 €
- Achats de panneaux pour les lieux-dits : La Rivière, Le Douet, Haut Clair, La Courtinière, La Massuère, Le Bas Tremblay + 2 panneaux « virage dangereux » à La Rivière : 256 €

NOS MUSICIENS À L'ARC DE TRIOMPHE POUR LE RAVIVAGE DE LA FLAMME

La Flamme du Souvenir et le tombeau du Soldat inconnu sont aujourd'hui le symbole du sacrifice de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille pour que nous vivions dans un pays libre. La Flamme est également devenue, depuis la Seconde Guerre mondiale, le symbole de l'espérance dans l'avenir et de foi dans le destin de notre pays. Fondée en 1925, déclarée le 16 octobre 1930, le Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation, a pour but de raviver quotidiennement la Flamme sur la tombe du Soldat inconnu et plus généralement d'entretenir sa mémoire.

Vendredi 30 mars 2018, des musiciens des communes ayant des fanfares ou sociétés de musique, accompagnés de leur famille et d'élus, étaient présents pour accompagner le ravivage effectué par M. **Pichereau**, député entouré des Maires invités.

Les Maires de Fresnay sur Sarthe, Saint Germain sur Sarthe, Coulombiers, Mézières sous Ponthoin, Saint Ouen de Mimbré, Sougé le Ganelon, ainsi que des Porte-drapeaux, étaient invités par le Général d'armée Bruno **Cuche**, Président de l'Association des Anciens de la 2^{ème} Division Blindée (2^{ème} D.B.), ancien Gouverneur des Invalides.

Le déroulement de la cérémonie

a commencé par l'installation des 60 musiciens à l'Arc de Triomphe après que les visiteurs aient quitté le périmètre. Les Porte-drapeaux, élus, invités et Membres du Comité de la Flamme sont placés avenue des Champs Elysées pour l'ordonnancement du défilé, avec interruption de la circulation routière et blocage par les Forces de l'Ordre de la place de l'Etoile. Ils rejoignent ensuite l'Arc de Triomphe et sont installés, selon un protocole très précis.

Une lecture est faite de l'histoire du Soldat inconnu puis la présentation des gerbes aux Autorités. Le rallumage est effectué par l'Autorité présente la plus

importante en une chaîne : chaque Maire tenant de la main gauche l'épaule droite de celui qui est devant lui.

Après les hymnes, les Autorités saluent le public, les Portes-drapeaux, les Membres de la Flamme et reviennent dans les rangs pour écouter l'hymne du soldat inconnu.

Ensuite, nos musiciens, après avoir assuré les sonneries aux Morts et la Marseillaise, ont joué quelques morceaux sous une météo alternant soleil et averses d'orage. Nos musiciens ont été formidables !

Pour Sougé, MM. **Fiaudrin**, **Rabinand**, **Lenas** et M^{me} **Pimenta**.



CONCERT POMPIERS DE PARIS



L'Amicale des sapeurs pompiers de Sougé le Ganelon recevait le dimanche 25 mars 2018, en partenariat avec la Municipalité, la Brigade de Musique des sapeurs-pompiers de Paris, dirigée par l'Adjudant Chef Dominique **Fiaudrin**. Présence de M. le député Damien **Pichereau**, de MM. les sénateurs **Vogel**, ancien Président du SDIS 72 et de **Nicolaï**, de M^{mes} **Labrette-Ménager** et **Oliveira**, respectivement vice-Présidente des départements de la Sarthe et de l'Orne, de M. Philippe **Martin**, Président de la CCHSAM, de MM. les Maires d'Assé le Boisne (M. **Breton**) et de Saint Léonard des Bois (M. **Delpierre**), de M. Fabrice **Goyer-Thierry**, vice

Président de la CCHSAM, des Membres du Conseil municipal de Sougé, de la Musique municipale, de Valentin **Beslin**, Président de l'Amicale, du Lieutenant Olivier **Crison**, chef de Centre.



Créée au XIX^e siècle, la Musique des pompiers de Paris relève à la fois du Préfet de police et du Gouverneur militaire de Paris. Ses musiciens sont des engagés au sein de l'Armée de terre, sous contrat, assistés le cas échéant de réservistes. Plus de 60 musiciens se sont produits à la salle polyvalente « *Gilbert Chauveau* » pour le plaisir des 450 spectateurs présents qui ont assisté à un concert d'une exceptionnelle qualité.

Ce fut aussi le moment de célébrer les 80 ans du Centre de secours de Sougé, créé en 1937 et la Société municipale de musique créée en 1886 toujours active grâce à Marcel **Fiaudrin** et à Jean Paul **Rabinand**, son président, et à leurs camarades toujours fidèles. Le Maire, Philippe **Rallu** a fait observer une minute de silence en présence de la Commandante Emmanuelle **Roussel**, cheffe d'escadron de la compagnie de gendarmerie de Mamers, accompagnée de son Major et des gendarmes présents, en Mémoire des victimes civiles et militaires de Trèbes (Aude), tout particulièrement le Lieutenant Colonel **Beltrame**. En fin de concert, la Municipalité a invité les musiciens et les pompiers à un verre de l'amitié.



La surprise de la cornemuse écossaise jouée par Jean Pierre **Lemoine**, ancien tambour Major de l'armée de terre.



Un grand merci à l'Adjudant-chef Dominique **Fiaudrin**
Emotion et grande complicité entre le père et le fils : deux générations de musiciens

EXPOSITION



L'association «Mémoire et Patrimoine», présidée par Nicole **Dorneau**, organisait le samedi 15 septembre 2018, une très belle exposition de tableaux, dessins et photos au lavoir de Mortefontaine, dans le cadre des Journées du Patrimoine 2018. 15 personnes ont répondu à cette invitation en confiant plus de 40 tableaux pour les exposer au lavoir municipal, dans le cadre bucolique de l'Escole **Corbin**. Sous un temps estival, 80 personnes se sont déplacées pour l'occasion tout au long de la journée. Chacun a pu voter pour sa toile préférée et c'est le tableau « **la Boutique Blossier** » qui a remporté le plus de suffrages. Cette peinture représente, au fil des années, la devanture de la quincaillerie-café face à l'église. Une maison tenue depuis plusieurs générations par la même famille. Merci aux prêteurs grâce à qui cette exposition a pu avoir lieu. Merci à Jean-Paul **Rabinand** qui a exposé de magnifiques photos de notre commune.



Françoise **Rouziès** récompensée pour son tableau en compagnie de Nicole **Dorneau** et M. M^{me} **Rabinand** propriétaires du commerce



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Hommage aux disparus de la commune



Ce 11 novembre 2018 avait un caractère particulier pour notre commune. Malgré une pluie soutenue, après la messe à Douillet le Joly, la population s'est retrouvée au Monument aux Morts de Sougé pour l'Hommage aux combattants de la guerre de 1914 - 1918. En présence des Anciens combattants, de la Musique municipale, de Conseillers municipaux et des

sapeurs-pompiers, le Maire a procédé à la lecture du message du Président de la République et à l'annonce de tous les soldats sougéens morts en 1914, 1915, 1916, 1917, 1918. Le centenaire de l'armistice a donné à cette journée, une solennité particulière : une journée d'hommage et un devoir de mémoire pour les 37 sougéens morts pour notre liberté.

1914 (11 soldats)	1915 (6 soldats)	1916 (6 soldats)	1917 (4 soldats)	1918 (10 soldats)
BURGOS Alexis, ELOY François, ELOY Auguste, LAMARE René, LECLERC Isidore, LEROY Robert, LHUISSIER François, MORDEFROID Joseph, PREVET Eugène, PRODHOMME Armand, VETILLARD Joseph	BELLANGER Marcel, COCHET Marcel, COYAU Auguste, FIAUDRIN Aimable, GAUCHER Jules, RICHARD Vital	BOURILLON Henri, CHANTELOUP Hyacinthe, COUILLAUT Jules, GANGNEUX Jules, LIGNEUX Maurice, METIVIER Constant.	BOTHET Lucien, BOURILLON Maurice, LEGANGNEUX Louis, ROMME Adrien.	AUCLAIR Auguste, BEHIER Julien, ELOY Georges, LEBRETON Léon, LEMOINE Léon, LEROY Julien RIBOT Armand ROUSSEAU Lucien VACHER François VIEL Georges*
* Dernier poilu tué (9 jours avant l'armistice), le 2 novembre 1918 à Terron s/Aisne (Ardennes)				

REMISE INSIGNES À 5 PORTE-DRAPEAUX

Suite à cette cérémonie, s'est déroulée ensuite, salle des associations, une manifestation officielle de remise d'insigne avec diplôme d'Honneur aux 5 Porte-drapeaux actifs ou retraités de la commune qui ont accepté cette distinction.

Les porte-drapeaux sont des personnes, anciens combattants ou non, qui assurent bénévolement lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur régiment ou de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Depuis 1961, l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) délivre un diplôme d'honneur de porte-drapeau en reconnaissance des services accomplis lors des manifestations patriotiques.

Chaque porte-drapeau (ancien, actuel ou remplaçant) peut recevoir un diplôme d'honneur après 3, 10, 20 ou 30 années de service. Le diplôme est accompagné d'un insigne de bronze.



Ont été distingués pour leurs années de fidélité à la fonction :
 MM. **Drou** Daniel (3 ans) ; **Dubois** Bernard (8 ans) ; **Gaudemer** André (8ans) ; **Gaignard** Michel (5 ans) ; **Danglos** Maurice (5 ans)



CONCERT DU 11 NOVEMBRE 2018

200 personnes étaient rassemblées à l'église Saint Martin pour le concert de la Paix, organisé par l'Association « Mémoire et Patrimoine de Sougé » et la Municipalité. L'école de Musique Danse Théâtre des Alpes Mancelles, avec 4 chorales, a donné une magnifique représentation, pour le plus grand bonheur des participants :

M. **Michaud**, à la direction des chorales et M. **Garcia** au piano accompagné d'un jeune guitariste.

Merci à Laurent **Rameau-Beunache**, directeur et à Fabrice **Goyer-Thierry**, Président du Conseil d'Établissement de l'école de Musique intercommunale pour leur présence et leur action dans la tenue de ce concert de la Paix.



FLEURISSEMENT : NOS "3 FLEURS" CONFIRMÉES

Le traditionnel marché aux fleurs et aux plants en avril, organisé par la maison **Rabinand** donne le signal du début de saison du fleurissement dans notre commune. Cette année, la commune de Sougé, adhérente au concours régional du fleurissement depuis 1985, remettait en jeu ses « 3 fleurs » acquises depuis 1997. Tous les 3 ans, le jury régional du fleurissement revient noter les initiatives de la commune dans le respect de la charte. La valeur de ce label porte aujourd'hui sur la qualité de l'accueil, le fleurissement, le respect de l'environnement et le lien social. Moment essentiel pour la mise en valeur de notre commune qui nécessite un travail important de coordination entre les employés communaux et les commissions Service Technique / Fleurissement / Communication respectivement dirigées par Pascal **Monnier**, Daniel **Geslin** et Sylvie **Beucher**.



Le jury s'est déplacé le 29 juin 2018. Après une présentation en Mairie avec remise d'une plaquette créée par la commission communication, une visite de la commune a permis de découvrir un certain nombre de réalisations :



La rue des Erables avec le nouvel aménagement au rond point. (une grande jardinière réalisée par Philippe **Geslin**) et 4 grands pots verts fleuris, le tout aux couleurs du Carrefour Contact.



Habillage et fleurissement de l'angle de la rue St Honoré et création d'un nouveau parterre sur la pelouse de la pharmacie.



Le jury, les élus et Philippe Geslin.

Cette année, 72 communes sarthoises sur 361 ont reçu ce label (classement de 1 à 4 fleurs) : 23 communes ont obtenu 1 fleur, 33 2 fleurs, 14 dont Sougé 3 fleurs et 2 communes 4 fleurs (Cogners 72310 et Coulaines 72190). Depuis 3 ans, nos efforts et notre démarche ont été : l'embellissement notamment de l'entrée du bourg, l'enfouissement des lignes électriques et du réseau téléphonique, la création de voies piétonnes, la sécurité et

Le lavoir et le sentier de l'Escole Corbin avec en chemin, la découverte de papillons et insectes créés par les écoliers de la commune.



Les voies douces du lotissement avec une surprise : un champ de fleurs confectionnées par des sougéens avec des bouteilles plastiques, peintes en rouge et posées dans le bassin à sec de la Plaine des Boulaies, face aux logements Sarthe Habitat.



l'accessibilité ; la valorisation du patrimoine de la commune avec la création du jardin du polysport et la reconstruction du lavoir de Morte fontaine dit de l'Escole Corbin ; le respect de l'environnement avec une gestion différenciée, la gestion de ressources naturelles et une consommation raisonnée (choix des plantations, éclairages en Led ...) ; le soutien aux associations communales qui animent notre commune et qui créent du lien social.

REMISE OFFICIELLE DU NOUVEAU CAMION AU CENTRE DE SECOURS DE SOUGE LE GANELON

Le mercredi 11 juillet 2018, au Centre de Secours de Sougé le Ganelon, M. Dominique **Le Méner**, Député Honoraire, Président du SDIS, Président du Conseil départemental de la Sarthe, remettait, à l'invitation du Maire, les clés du nouveau camion-citerne rural léger (CCRL) affecté à la brigade de Sougé. Ce véhicule de moins de 7,5 T, d'une capacité de 4 pompiers avec conducteur poids lourds dispose d'une réserve d'eau de 2000 l.

Il permet des Interventions pour les incendies en milieu urbain et rural, feux de surfaces et de forêts, inondations, chutes d'arbres, balisages sur accident. Lors de cette cérémonie, sous la conduite du lieutenant Olivier **Crison**, en présence de nombreux sapeurs-pompiers volontaires, des Membres du Conseil municipal et des Conseillers départementaux Fabienne **Labrette Ménager** et Gérard **Galpin**, le Président a visité le Centre de Secours et ses installations. Ce centre a été construit en 2003 mais la présence des pompiers sur la commune de Sougé est bien plus ancienne (depuis 1937).

Le Président **Le Méner** et le Maire, Philippe **Rallu**, ont félicité les sapeurs-pompiers volontaires de Sougé pour leur engagement. Cette visite au Centre de secours suivait celle effectuée plus tôt dans l'après-midi à l'usine Hutchinson de Sougé le Ganelon, accueillie par M. **Cazzoli**, vice-Président de la SA Hutchinson et M. **Brillant** directeur du site.



NOUVEAUX COMMERCES

PEGGY PITOU EST « TOQUÉS D'ÉPICES »

Résidente à Sougé le Ganelon depuis 11 ans, je suis implantée comme entrepreneure indépendante et responsable départementale pour la société Toqués d'Épices depuis 1 an. D'abord consommatrice des produits, j'en suis devenue distributrice en réalisant des ateliers saveurs à domicile. Aujourd'hui je ne veux qu'une chose : transmettre mes connaissances des épices à toutes les personnes qui le désirent en faisant des ateliers à leur domicile. A l'heure des ajouts intempestifs de produits tels que les conservateurs, l'amidon de pomme de terre, la gélatine ou les farines animales, je voulais un produit naturel qui donnerait de la saveur

aux aliments ! Épices, aromates, sels, poivres, thés bios, huiles, vinaigres, cacao poudre, vanille, confitures, kits recettes et préparations pour rhums arrangés, 600 références sont à découvrir. De plus, Toqués d'Épices est une société avec des valeurs environnementales et une sélection de produits de qualité. Nous ne travaillons qu'avec des petits producteurs de France, de Madagascar et de divers pays du monde, notamment l'Inde. Parce que le bien-être débute en mangeant sainement et que la nature nous apporte tous les bienfaits nécessaires, je suis devenue « Toqués d'Épices ».



Contact : Peggy **PITOU**
tél : 06.78.65.53.40.
Sur Facebook : Peggy Toqués d'épices Sarthe ou par mail : Peggy.Pitou@gmx.fr



ERIC DUROY

Arrivé de Ciral (Orne) où il travaillait comme charpentier couvreur dans une entreprise ayant fermé, Eric **Duroy**, 48 ans en profite pour effectuer une conversion totale en s'installant comme entrepreneur d'espaces verts, formation qu'il avait effectué dans sa jeunesse au lycée agricole d'Alençon. Etabli comme auto entrepreneur au service à la personne

au Gué Ory, il dispose de tout le matériel permettant d'exercer cette activité. Son statut permet à sa clientèle de particuliers de bénéficier d'un abattement de 50% en crédit d'impôt. Son domaine d'intervention est vaste allant de la tonte au taillage de haie, du débroussaillage à l'engazonnement et plantation, arrosage et entretien de jardins. Autres activités : travaux de labour et fraissage et nettoyage à haute pression des allées.

-50%
de crédit d'impôt

DUROY

ESPACES VERTS

Tonte de pelouse - Taille de haie
Débroussaillage
Engazonnement et plantation
Arrosage - entretien jardin
Travaux divers ...
possibilité de contrat à l'année

07 89 21 00 04

DUROY Eric - 3 rue des Forgerons - Le Gué Ory 72430 Sougé Le Ganelon

L'ÉCOLE

Lundi 3 septembre, les enfants de la commune reprenaient le chemin de l'école. 74 élèves étaient présents dans la cour de l'école pour cette rentrée 2018 où petits et plus grands se sont retrouvés.

143 élèves du SIVOS sont répartis comme suit :

Sougé le Ganelon : 74 élèves :

Maternelle : 27 (17 PS ; 10 MS) - Institutrices M^{me} **Peters**
- M^{me} **Plumas-Kerleo**

CE2/CM1 : 23 (12 CE2 ; 11 CM1) - Institutrices M^{me} **Peters**
- M^{me} **Genet**

CM1/CM2 : 24 (5 CM1 ; 19 CM2) - Institutrice M^{me} **Rabinand**
Assé le Boisne : 69 élèves :

Maternelle : 24 (5 PS ; 11 MS ; 8 GS) - Institutrice
M^{me} **Lecamus**

CP/CE1 : 22 (14 CP ; 8 CE1) - Institutrice M^{me} **Lis**

GS/CE2 : 23 (15 GS ; 8 CE2) - Institutrices M^{me} **Peters**
- M^{me} **Le Bihan**

La direction de l'équipe enseignante est assurée par
Carole **Le Bihan**

CANTINE

63 enfants sont inscrits à la cantine scolaire de Sougé.

Une subvention communale complémentaire de 3 000 € a été votée et attribuée en cours d'année pour équilibrer le budget de l'association.

Le résultat était déficitaire malgré une subvention communale de 10 500 € pour l'année scolaire. Trois raisons principales expliquent ce déficit : la perte d'une classe soit 20 rationnaires alors que les charges de fonctionnement augmentent, les impayés et l'augmentation du prix de certaines denrées.

Le prix de revient du repas s'élève 5,03 €, hors dépenses imputées sur le budget communal (eau, électricité, gaz, téléphone), soit une prise en charge communale de l'ordre de 2 € par repas et par enfant.

SUBVENTIONS POUR VOYAGES SCOLAIRES :

Nathan **Gauthier**, Florian **Grasset**, Elodie **Vaillant**, Léa **Moreau**,
Marcus **Lecourt**

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles (CCHSAM) concrétise un de ses projets.

Dominique **Ralu**, Maire adjoint de Gesnes le Gandelin, vice-Président en charge de la collecte des déchets a pour mission la gestion au quotidien de la collecte, du tri et du recyclage des déchets sur le territoire des 40 communes de la CCHSAM. L'enjeu prioritaire de la nouvelle communauté de communes est d'uniformiser, à l'échelle du territoire, les services et à terme les tarifs.

Cela passe par une harmonisation des marchés d'appels d'offre afin d'optimiser les services et les coûts, notamment au niveau de la collecte.

L'objectif étant la diminution du tonnage collecté dans les poubelles, encourager les habitants à trier autrement leurs ordures ménagères et conserver un service de proximité en porte à porte.

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS : FINS DES SACS NOIRS un nouveau dispositif afin d'agir pour la protection de l'environnement

■ Dotation de sacs translucides à disposition des habitants d'une contenance de 25 à 50 l selon composition du foyer. Le principe consiste à doter chaque foyer d'un contingent de sacs en début d'année en fonction du nombre de personnes dans ce foyer, déclaré par l'utilisateur. 1^{ère} dotation pour le dernier trimestre 2018 distribuée en mairie en juin avec remise d'une réglette de tri. Une 2^{ème} dotation pour l'année 2019 distribuée en décembre.

■ Extension de la collecte en porte-à-porte : des habitations trop difficiles d'accès sont collectées en bas du chemin. Tous les logements seront collectés à proximité à raison d'un passage par semaine.

■ Tri sélectif simplifié et étendu : afin de faciliter le tri des déchets, les plastiques, conserves, papiers et cartons sont désormais mélangés dans un unique conteneur (des plastiques aux pots de yaourts et autres contenants en plastique de produits alimentaires ainsi qu'aux films plastiques).

Points d'apports volontaires sur Sougé le Ganelon : Salle polyvalente - cimetière - le Gué-Ory.

■ Une redevance incitative défini par le Conseil communautaire : 3 tarifs en fonction du nombre de sacs utilisés (118 €, 128 € ou 138 €) pour 2019.

Le jeudi 31 mai, à la salle polyvalente «*Gilbert Chauveau*» une réunion publique était organisée par la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, animée par Dominique **Ralu** et Virginie **Legoubey**, agent de la CCHSAM. Environ 350 personnes assistaient à cette présentation.

En 2018, les élus sont allés à la rencontre de leurs administrés en organisant six réunions à travers tout le territoire : 1500 personnes se sont déplacées.



HORAIRE DÉCHETTERIE Saint-Ouen-de Mimbré

	du 1 ^{er} avril au 30 septembre		du 1 ^{er} octobre au 31 mars	
LUNDI	9h10 - 12h	14h - 18 h	9h10 - 12h	14h - 17h
MARDI	9h10 - 12h	14h - 18 h	9h10 - 12h	14h - 17h
MERCREDI		14h - 18 h		14h - 17h
JEUDI	9h10 - 12h		9h10 - 12h	
VENDREDI		14h - 18 h		14h - 17h
SAMEDI	9h10 - 12h	14h - 18 h	9h10 - 12h	14h - 17h

LES SERVICES

BIBLIOTHÈQUE

Venez lire, feuilleter, emprunter : romans, magazines, voyages et bricolage. Depuis un an, Elodie **Blossier** a rejoint l'équipe.

Nicole Roy, notre amie bénévole trop vite disparue, nous manquera. Son engagement et sa disponibilité étaient très appréciés.



LA POSTE



lieu dit Mortefontaine
72130 Sougé le Ganelon
Par téléphone : 36 31 (numéro non surtaxé)
Heures d'ouverture :
Mardi : 9 h - 12 h et 14 h - 16h
Mercredi au Samedi : 9 h - 12 h

TIS



Votre commune est desservie par les TIS, le réseau de transport régional en Sarthe. Les autocars des lignes TIS sont accessibles à tous pour vos trajets : Domicile-travail-Domicile-études-Loisirs et tourisme. Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou toute autre information, rendez-vous sur www.lestis72.fr ou appelez la centrale de mobilité au 02 43 39 90 72. Pour télécharger les horaires au format PDF : <https://www.lestis72.fr/fr/fiches-horaires-pdf/9>

MAISON MÉDICALE DE SOUGÉ

Depuis le 15 novembre 2018, pour toute prise de RDV, merci de vous adresser au secrétariat du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (de 15 h à 18 h les lundis, mardis et jeudis) au 02 43 34 54 04.

	Matin	Après-midi
Lundi	Docteur Bergeron	Docteur Bergeron
Mercredi	Docteur Laurens	
Jeudi	Docteur Le Nen Ruiz (1 sem. sur 2)	Docteur Le Nen Ruiz (1 sem. sur 2)

CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier vous accueille tous les jours sur rendez-vous et se déplace à votre domicile du lundi au dimanche. Une permanence est aussi à votre disposition à la maison médicale de Sougé le Ganelon située au 3 rue des Acacias.

Horaires sans rendez-vous au cabinet : du lundi au vendredi de 8 h à 9 h

Il y a maintenant une année le cabinet s'est agrandi et compte désormais trois infirmières. En effet, Aurélie et Marie sont venues en début d'année rejoindre Élodie, afin de proposer des horaires toujours mieux adaptés à la prise en charge des patients. Les soins sont variés, les kilomètres sont nombreux, mais le fait d'être à deux infirmières tous les jours permet de préserver des soins de qualité.

Vos infirmières sont disponibles et peuvent être contactées au 02.43.97.31.30 pour toute demande de rendez-vous.



DÉMARCHES EN LIGNE SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

Afin de faciliter vos démarches avec la Mairie, la Commune de Sougé adhère au dispositif Démarches en ligne proposé par la Direction de l'Information Légale et Administrative (DILA).

Cela concerne :

- La demande d'inscription sur les listes électorales
- La demande d'acte d'état civil
- Le recensement citoyen obligatoire

- La déclaration de changement de coordonnées
- Le dépôt de dossier de PACS

PIÈCES D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUES : PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 17 septembre 2018, la Mairie de Fresnay sur Sarthe s'est dotée d'une application de « prise de rendez-vous en ligne » afin de faciliter les démarches des administrés.

En cas de renouvellement ou de délivrance d'une pièce d'identité, vous devez :

1. compléter une pré-demande sur le site ANTS
2. prendre un rendez-vous en mairie via le site de la commune de Fresnay sur Sarthe www.fresnaysursarthe.fr
3. vous munir des pièces nécessaires (explications sur le site de la Mairie de Fresnay sur Sarthe - rubrique « Documents administratifs »)

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC - HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

- Vous accueille, vous informe
- Vous accompagne à l'utilisation des services en ligne
- Vous aide à la navigation sur les sites (recherche d'information)
- Vous permet de trouver des informations relatives à votre situation personnelle (actualisation de situation, consultation des paiements, déclaration, attestation),
- Vous aide à la réalisation de télé-procédures, de simulations de prestations, la création d'un compte personnel sur chaque espace partenaire, la création d'un compte de messagerie
- Vous met en relation avec les opérateurs partenaires
- Vous oriente vers les bons interlocuteurs

La Maison de Services au Public propose un premier accueil avec des interlocuteurs privilégiés et assure un lien direct avec les partenaires :

AS.C.E.F.I.G.A (Centre de fiscalité et de gestion agricole)

C.A. F (Caisse d'Allocations Familiales)

C.A.R.S.A.T (Caisse de retraite régime général)

C.I.C.A.S (Caisse de retraite complémentaire)
C.P.A.M (Caisse Primaire d'Assurance maladie)
CIRFA (Recrutement militaire)
E.P.S.M (Etablissement Public de Santé Mentale)
IMPOTS (Direction Générale des Finances Publiques)
M.S.A (Mutualité Sociale Agricole)
MISSION LOCALE (Insertion des jeunes par l'emploi)
PREFECTURE, POLE EMPLOI, S.P.I.P.72 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Et accompagne vos démarches carte grise, carte identité, passeport, permis de conduire, déclaration de revenus.

2 rue Abbé Lelièvre
72130 Fresnay sur Sarthe
02 43 33 33 99
msap@cchautesarthealpesmancelles.fr
Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi, jeudi
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 9h à 12h



LA FIBRE OPTIQUE : la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles participe au déploiement

En répondant au projet «Amity» (2013), l'ex communauté de communes des Alpes Mancelles s'est associée avec le Conseil départemental pour participer financièrement au déploiement du réseau sur son département. Ainsi, une enveloppe spécifique de 200 000 euros a été allouée dans les budgets communautaires successifs depuis 2014 pour soutenir cette opération.

Après une année d'études, le réseau a donc été réalisé courant 2016-2017 sur trois communes (Saint Léonard des Bois, Saint Victeur, Saint Ouen de Mimbré). Les abonnements aux particuliers ont été assurés par 3 puis 5 opérateurs depuis mars 2017.

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, suite à la fusion des communautés de communes, la compétence a été transférée à la nouvelle communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles. Le Conseil communautaire a souhaité poursuivre la voie tracée par la CCAM en allouant des sommes permettant de continuer les études puis la création du réseau sur les communes de Saint Paul le Gautier avec extension au Gué Ory sur la commune de Sougé le Ganelon, Saint Georges le Gautier et Moulins le Carbonnel courant 2018.

La poursuite du développement du réseau est prévue sur d'autres parties du territoire pour les années à venir, selon un calendrier défini par le syndicat départemental d'aménagement numérique.

LIGNE SNCF ALENCON-LE MANS : bonne nouvelle et promesse tenue

Après une belle mobilisation des usagers, des représentants d'associations, des étudiants & lycéens, des élus ... les travaux tant réclamés sont inscrits en financement avec une avance de « trésorerie » proposée par la Région des Pays de la Loire. L'Etat s'engage à financer les travaux de réparations de plusieurs tronçons très dégradés entre Alençon et Le Mans (ligne Caen, Alençon, Le Mans, Tours). **Coût** : 4 Millions d'€. Pour aller plus vite compte tenu de l'urgence pour éviter la fermeture de la section, la Région **avance le financement de l'Etat**. Merci à la présidente de Région, Christelle **Morançais** et à son Assemblée, d'avoir tenu son engagement, réitéré lors du Congrès des Maires de la Sarthe, en octobre 2018.

Les travaux vont concerner le changement de traverses dont les entretoises sont dégradées, imposant actuellement une réduction de vitesse (70 km/h au lieu de 110 km/h) générant une augmentation du temps de parcours de plus de 12 minutes. Ces travaux sont programmés mi 2020.

Pour rappel, ce sont 330 000 voyageurs qui ont utilisé la ligne Alençon Le Mans en 2017. 116 M d'€, c'est le chiffre du montant global des travaux nécessaires à la modernisation de la ligne. Après les 4 M d'€ actés, une seconde phase sera nécessaire d'ici 6 à 12 ans pour un montant estimé à 68 M d'€ pour changer l'ensemble des traverses restantes. D'ici à 20 ans, 44 M d'€ pour changer les rails.

Merci aux sougéens qui avaient signé notre pétition en Mairie !

A.F.N :

Il est de tradition de commémorer à Sougé le Ganelon le « *cessez le feu de la guerre d'Algérie* » du 19 mars 1962. Dimanche 18 mars, après la messe en Mémoire des anciens combattants dite par l'abbé Chevalier, un hommage a été rendu par le Maire, au cimetière devant le Monument aux Morts. C'est un moment important où la mémoire du sacrifice de 4 sougéens, morts pour la France est rappelée. Merci à la Musique municipale, aux sapeurs-pompiers, aux élus et sougéens qui par leur présence honorent nos amis disparus.

Cette année, lors de la cérémonie du 11 novembre, la Municipalité a mis à l'honneur les Porte-drapeaux de notre commune en leur remettant un

diplôme et un insigne en récompense de leur engagement. Notre commune a 2 drapeaux aux couleurs de la France : un pour les Anciens combattants et prisonniers de guerre de 39-45 et un pour les anciens AFN (Algérie Tunisie et Maroc). Ils sont l'emblème de notre pays, de notre histoire et de notre liberté. Merci à M. le Maire et son Conseil pour la subvention attribuée. Nous présentons tous nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour 2019 aux sougéens et à leur famille.

Notre prochaine Assemblée générale est fixée le 12 janvier à 14 h salle des Associations.

le Président, Maxime Trocherie



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon a le plaisir de vous présenter le bilan de son année 2018. Cette année, nous avons organisé le concert de la Musique de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Nous tenions à vous remercier pour la forte présence dont vous avez fait part. Notre loto a également eu un franc succès, et ce grâce à vous. **Le prochain loto, en association avec le Comité des fêtes aura lieu le 16 Mars 2019.**

L'Amicale a également convié les pompiers actifs et les anciens pompiers à déguster un cochon grillé en juin

ainsi qu'au repas des associations en septembre.

Nous tenions une nouvelle fois à remercier la population sougéenne pour l'accueil chaleureux qu'elle nous réserve lors de notre passage pour les calendriers.

Au nom de l'Amicale des sapeurs-pompiers, je vous souhaite une heureuse et agréable année 2019. Que celle-ci vous apporte bonheur et santé dans votre quotidien.

le Président, Valentin Beslin

LES FOUS DU VOLANT

Encore une belle année pour « Les Fous du Volant » qui voit son nombre d'adhérents à nouveau augmenter avec 58 badistes dont 4 jeunes et plusieurs dizaines d'occasionnels. Nous avons pris l'habitude de rencontrer nos amis de Moulins le Carbonnel et Fresnay sur Sarthe depuis 3 ans maintenant et passons toujours de superbes soirées sur les terrains de badminton.

Pour information, 17 communes étaient représentées dans l'association cette année. Nous avons clôturé l'année par une journée au Parc Astérix. Celle-ci a permis à une trentaine d'enfants de plusieurs communes et à autant d'adultes de passer une agréable journée.

Tous les Fous du Volant remercient la commune de Sougé le Ganelon pour le prêt de la salle ainsi que pour l'aide financière accordée.

Une nouvelle année a démarré avec toujours autant de joueurs au rendez-vous.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous pratiquons toujours le :
Lundi et jeudi de 20 h à 21 h 30
Mercredi de 19 h à 21 h.



NOUVEAU : séance pour les jeunes de 7 à 14 ans le mercredi de 18 h à 19 h encadrée par Olivier, Clémence et Bruno. Contact : 06.52.59.32.31
BONNE ANNEE A TOUS !

le Président, Bruno Depaive

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ASSÉ-SOUGÉ

Pour mémoire, l'association des Parents d'élèves a été créée le 24 Février 2012. Son objectif est de participer à la vie de l'école dans l'intérêt des enfants scolarisés en complémentarité avec l'équipe enseignante et en lien avec les programmes de l'éducation nationale. Durant cette année 2018, plusieurs actions ont été mises en place : ciné goûter, vente de roses des sables, la fête de l'école, les kits scolaires, opération Rôti de Noël, la vente des sapins et l'organisation du marché de Noël.

Grâce au bénéfice réalisé dans l'année scolaire, nous avons attribué la somme de 12€ par élève aux Coopératives Scolaires soit un total de 1 716 €. Ces sommes vont permettre de contribuer aux sorties et projets pédagogiques organisés par les enseignants tout au long de l'année.

Nous avons également financé les fichiers de Mathématiques pour les classes de CP/CE1/CE2/CM1 et CM2 pour un coût de 347 €.

Nous souhaitons remercier l'ensemble

des parents qui nous ont aidés, l'équipe pédagogique, les maires et les élus de Sougé le Ganelon et d'Assé le Boisne pour les subventions ainsi que la mise à disposition des salles. Nous remercions également les commerçants des deux communes.

À vos agendas :

- **Opération roses des sables Super U Fresnay sur Sarthe 16 Mars 2019**

- **Buvette course de vélo**

- **Ciné goûter ou boum du carnaval**

- **Fête de l'école à Sougé le Ganelon le 14 juin 2019**



Lors de l'Assemblée générale du 28 Septembre dernier, un nouveau bureau a été élu :

Président : Frédéric **Lecomte**

Vice-présidente : Claire **Julienne**

Secrétaire : Élodie **Bienvenu**

Secrétaire adjointe : Emilie **Penlou**

Trésorière : Laëtitia **Grudet**

Trésorière adjointe : Annabelle **Geslin**

Membres actifs : Marie **Lecomte**, Arnaud **Lesselier**, Isabelle **Soreau**, Angéline **Saulnier**

Les membres de l'APE vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2019.

Pour nous contacter : ape.asse.souge@gmail.com

facebook : APEAsseSouge

L'US ALPES MANCELLES

L'US ALPES MANCELLES a tenu son Assemblée générale annuelle le dimanche 1^{er} juillet au stade des Rochers de Fresnay sur Sarthe.

Pour sa deuxième année, le club se porte bien et reste «ouvert à tous». Le nombre de licenciés est constant (environ 240), le nombre d'équipes est maintenu et l'encadrement a été renforcé pour la saison 2018-2019.

La saison passée, les satisfactions ont été nombreuses chez les seniors et chez les jeunes. L'équipe B est championne de son groupe. L'équipe U18 est 2^{ème} de promotion d'honneur. L'équipe U15 est championne ainsi que les filles « Années Lycée » championnes. Le bon comportement et les résultats sont satisfaisants pour toutes les autres équipes. Tous les encadrants des différentes équipes sont à remercier et à féliciter pour l'ensemble de leurs participations tout au long de la saison écoulée.

L'année 2018 a été marquée une nouvelle fois par la réussite de nos manifestations (lotos, soirée choucroute...). Celles-ci ont permis avec l'ensemble des autres soutiens, de présenter un bilan financier « très positif ».

Pour la nouvelle saison, les cotisations ont légèrement augmenté et restent très raisonnables, 75-50 et 45 euros suivant les catégories.

Nicolas **Lagrée** est remplacé le mardi pour les seniors et le mercredi après-midi à l'école de foot par Ludovic **Legros**. Originaire de la banlieue Alençonnaise, il donne entière satisfaction. Le partage de son poste avec le basket a été reconduit. Pour la saison qui vient de commencer, les résultats sont très satisfaisants dans toutes les catégories.

L'effet « Coupe du Monde » s'est fait ressentir : de nombreux jeunes nous ont rejoints. Nous leur souhaitons de prendre du plaisir dans la découverte de leur sport favori.

Les féminines peuvent également pratiquer le football dans toutes les catégories d'âge et pour la première fois une équipe « Seniors Féminines »

est engagée en championnat départemental.

Le club tient à remercier l'ensemble de ses fidèles

partenaires, les communes de Fresnay et Sougé pour leurs soutiens logistiques et financiers, ainsi que la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles pour sa subvention.

L'ensemble des licenciés, joueurs et dirigeants présentent leurs meilleurs vœux à tous les Sougéens pour cette année 2019.

le Président, Bernard **Duval**



Equipe U15 et maillots offerts par CARREFOUR CONTACT

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Pour cette nouvelle année, les membres du bureau de la Société de Chasse souhaitent à tous les sougéens leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2019.

Cette saison 2018-2019 a été marquée, par l'élection d'un nouveau bureau suite à l'arrêt de Jean-Marc **Dorneau**. Le nouveau président, les membres du bureau, sociétaires et actionnaires le remercient pour le travail effectué pendant ses mandats ainsi que pour son aide apportée pendant cette transition. Les nouveaux membres du bureau sont :

Président : Patrice **Lépinay**

Vice-président : Bruno **Trouillet**

Secrétaire : Eric **Thierry**

Trésorier : Jean-Pierre **Geslin**

Trésorière adjointe : Colette **Robert**

Garde-chasse et piégeur : François **Robert**

Malheureusement ce début de saison a été marqué par le décès de Philippe **Geslin** le 22/08/2018, secrétaire adjoint de notre société. Nous le remercions pour le travail effectué depuis plusieurs années.

Cette année, notre effectif est de 33 chasseurs avec le départ d'un sociétaire et l'arrivée de trois membres (deux sociétaires et un actionnaire).

À l'ouverture de la chasse, nous avons dégusté les tripes à 7h30. Je remercie Monsieur le Maire, le garde de la Fédération et tous les chasseurs présents pour ce repas convivial que nous reproduisons la saison prochaine.

Le ball-trap du mois de septembre a

enregistré une très bonne fréquentation (la meilleure en termes d'engagement depuis 11 ans avec de plus en plus de jeunes tireurs sur le terrain).

Nous remercions tous les bénévoles et chasseurs pour leur participation active ainsi que M. Michel **Coupard** pour le prêt de son terrain. **La prochaine édition du ball-trap aura lieu le samedi 7 et le dimanche 8 septembre 2019.**

Pour le gibier, nous avons lâché le même nombre de volatiles que les années précédentes :

- perdrix grises de repeuplement, fin août, qui mobilisent des bénévoles pour la mise en place et la dépose des cages ainsi qu'un suivi fréquent toute la saison pour alimenter en grains et en eau les agrainoirs.
- perdrix rouges en octobre.
- faisans en novembre et décembre.

Suite à l'augmentation de la population lors du comptage de décembre 2017, il nous a été attribué cette année, 43 bracelets de lièvres au lieu de 34 la saison dernière.

C'est la 3^{ème} année que nous avons volontairement limité le nombre des battues, suite à la diminution de la population de renards, ce qui favorise le



maintien et le repeuplement du gibier sur notre territoire.

La campagne pour la lutte contre les ragondins est toujours en place. Depuis le début de celle-ci en avril 2016, plus de 700 ragondins ont été capturés par nos piégeurs MM. François **Robert** et Philippe **Geslin** ainsi que les piégeages des corbeaux par MM. François **Robert** et Serge **Peltier**.

C'est un travail journalier qui demande beaucoup de temps. Nous les en remercions vivement.

Je voudrais remercier aussi nos propriétaires qui nous permettent d'exercer notre loisir sur leur terre.

Je remercie les membres du bureau pour leur soutien et investissement pour les tâches à effectuer durant toute la saison 2018-2019.

Je termine au nom de notre Association en remerciant notre Mairie pour son soutien financier.

Le Président, Patrice **Lépinay**

ECOLE PUBLIQUE DE SOUGÉ LE GANELON - SIVOS ASSÉ - SOUGÉ

74 enfants ont repris le chemin de l'école à la rentrée 2018. En 2017/2018, les élèves ont bénéficié d'activités culturelles (théâtre, concert, astronomie), d'activités sportives (rencontres rugby, décathlon,...), et environnementales comme la plantation d'une haie bocagère chez M. **Dagron** à Assé le Boisne (en partenariat avec le Parc national régional Normandie Maine). Les élèves ont également fêté le 100^{ème} jour d'école lors d'une matinée organisée sur le site d'Assé le Boisne.

Cette année, l'école redémarre avec de nouveaux projets. En particulier, un projet musique avec la participation de M^{me} Nadine **Auregan**, DUMISTE, tous les 15 jours, sera conduit toute l'année sur le thème des contes. En fin d'année, un spectacle musical devrait voir le jour. Les élèves travailleront différents domaines : le chant, les Arts visuels, la production d'écrits. Le financement de M^{me} **Auregan** est pris en charge par la CCHSAM.



Remise de diplômes suite à la plantation d'arbres



Fête du 100^{ème} jour d'école



CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS

2018 est une année où l'on constate une forte progression du Secours d'urgence aux personnes.

C'est une véritable prise de conscience. Le « soldat du feu » est progressivement un généraliste du secours. Quand la vie est menacée ou quand la douleur est insupportable, c'est aussi une détresse sociale et psychologique.

Les secours à personnes représentent plus de la moitié de nos missions à savoir 142 secours contre 125 en 2017.

En augmentation, les feux de cheminées, feux d'habitations, feux de bâtiments mais aussi feux de broussailles sont passés de 21 à 36. Nous constatons une diminution des accidents sur voies publiques qui passent de 23 à 17.

Nous comptons aussi 15 opérations diverses. Nous sommes notamment intervenus pour des renforts concernant les inondations du mois de juin dernier.

Et depuis le 1^{er} Janvier 2018, nous ne pouvons plus effectuer de destructions de nids d'hyménoptères sauf dans les lieux publics et seulement en cas d'urgence, c'est pourquoi nous en comptabilisons seulement 2 sur la période.

Cela représente une activité opérationnelle de 212 interventions au total contre 205 l'année précédente.

Pour assurer les départs, notre équipe se compose de 14 sapeurs-pompiers

dont 4 femmes.

Une mise à l'honneur des femmes pompières a été faite dans la Sarthe, le

jeudi 25 octobre dernier à l'abbaye de l'Epau. Cette date a été choisie car il y a 42 ans, un décret autorisait l'incorporation de femmes dans les corps des sapeurs-pompiers.

Des actions vigoureuses et globales vont être mises en place en faveur de la féminisation, allant de l'adaptation des locaux à la lutte contre les stéréotypes.

Les recrutements vont donc dans ce sens. Une nouvelle recrue féminine a intégré notre centre de Sougé : Priscilla **Gaudemer**. Nous lui souhaitons la bienvenue. Devenir sapeurs-pompiers volontaires est un véritable engagement. On n'est pas pompier à la légère ! Nous restons disponibles pour échanger avec ceux qui souhaitent rentrer dans notre caserne.

Concernant les passages de grade et distinction :

- Marine **Hembert** et Corentin **Besnier** sont promus 1^{ère} classe

- Sébastien **Rey Y Corral** est promu Sergent Chef

Cette année, nous avons été dotés d'un véhicule neuf CCRL (Camion Citerne Rural Léger). Il permet de lutter contre les incendies en milieu urbain et forestier. Cela nous a permis d'éteindre des feux de surface et feux de chaume.

Depuis le 10 juillet 2017, un nouveau décret a été signé concernant les médailles

d'honneur et les insignes des sapeurs pompiers actifs et retraités. La médaille d'Argent pour 20 ans de service a été attribuée à l'Adjudant Chef David **Dugué**. Concernant les retraités, une distinction leur a été remise.

Sapeur 2^{ème} classe, Maurice **Danglos**, 27 ans de service, retraite prise en 1989

Caporal-chef, Camille **Geslin**, 25 ans de service, retraite prise en 1994

Sapeur 2^{ème} classe, Alain **Métivier**, 24 ans de service, retraite prise en 1989

Sapeur 2^{ème} classe, Gaston **Caillard**, 21 ans de service, retraite prise en 1983

Sapeur 2^{ème} classe, Michel **Gaignard**, 21 ans de service, retraite prise en 1990

Sergent, Christian **Lechat**, 25 ans de service, retraite prise en 2016

Caporal Chef, Francis **Rousseau**, 28 ans de service, retraite prise en 2012

Caporal Chef, Yves **Desalay**, 35 ans de service, retraite prise en 2012

Sapeur 1^{er} classe, Jacques **Herson**, 20 ans de service, retraite prise en 2004

Caporal Gustave **Dugué**, 25 ans de service, retraite prise en 1996

Caporal Louis **Bruneau**, 17 ans de service, retraite prise en 1987

Rappelons que certains de nos pompiers ont une disponibilité accrue grâce à des mesures prises par certains employeurs du secteur privé mais aussi par certaines collectivités.

Nous remercions les entreprises Hutchinson, Selecta et la Mairie de Sougé pour leur engagement auprès du SDIS.

Tous les sapeurs-pompiers du centre se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019.

Le chef de centre,
Lieutenant Olivier **Crison**

A.N.A.I.S.

Le 16 juin dernier a eu lieu un vide grenier festif au sein du parc du Foyer de Vie ANAIS de Sougé.

Cette occasion a permis de responsabiliser les résidents du foyer de Sougé et de Beaumont, qui ont participé à la création de l'affiche, la mise en place des barnums, l'accueil et la tenue de divers stands. En effet, comme tout un chacun, certains résidents ont eu la possibilité de tenir leur propres « stands ». D'autres, ont également su mettre en avant leurs compétences par le biais de diverses créations : jeux géants en bois, bijoux, portes clefs, bougeoirs et la réalisation du jus de pommes artisanal et gâteaux.

Cette manifestation a favorisé l'ouverture sur l'extérieur en accueillant une trentaine d'exposants et plus d'une centaine de visiteurs.

La journée s'est terminée en musique avec un groupe local « les why not », qui ont su mettre l'ambiance escomptée.

Les recettes perçues feront l'objet d'un projet discuté collectivement.



Notre association, forte de plus de 90 adhérents, va entamer sa 7^{ème} année de fonctionnement : c'est l'âge de raison ! Nous espérons que 2019 répondra encore à notre objectif de **Mémoire**, auquel nous sommes attachés.

Bilan 2018

Janvier : Assemblée générale.

Reprise des ateliers créatifs un jeudi sur 2, avec un effectif stable (15 à 20 participantes). Merci à toutes pour ces moments de partage et d'amitié.

Avril : Participation au marché aux fleurs, avec dégustation et vente de soupe aux orties et une exposition d'outils anciens de jardiniers. Monsieur Serge **Denoix** de la « Cabane St Fiacre », nous a présenté sa superbe collection.

Septembre : Aux Journées Européennes du Patrimoine, exposition au lavoir de l'Escole Corbin de peintures, dessins et photos de Sougé.

Sortie en car : 49 participants ont visité le Chocolatrium à Damville (Eure) et la Manufacture BOHIN à St Sulpice-sur-Risle (Orne). C'est le Patrimoine

industriel et la Mémoire du savoir-faire que nous avons pu découvrir.

Novembre : Pour le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, nous vous avons proposé le Concert de la Paix, à l'église St Martin, avec la participation de l'Ecole de Musique, Danse et Théâtre de la CCHSAM. Environ 200 personnes ont pu apprécier le talent des choristes et la qualité du programme proposé. Ce concert vient clore le centenaire de la Grande Guerre, puisque depuis 2014, nous avons organisé chaque année, une manifestation en rapport avec cet hommage. C'était notre devoir de **Mémoire**.

Décembre : 6^{ème} Marché de Noël des associations : vin chaud, chocolat, marrons grillés, tartines grillées aux rillettes et gâteaux. Vente d'objets de décoration réalisés par les ateliers. Participation de la Musique municipale sougèenne avec quelques renforts de la Musique de Mont Saint Jean.

Projets Pour 2019

Janvier : Assemblée générale vendredi 25 et reprise des ateliers créatifs un jeudi sur 2 à partir du 31. Pas d'ateliers en juillet et août.

Reprise en septembre, puis tous les jeudis en octobre et novembre.

Avril : Participation au marché aux fleurs.

Juillet : Participation à la brocante.

Septembre : Sortie annuelle en car : lieu et date à préciser.

Décembre : Marché de Noël.

La Mémoire des sougèens : nous allons enregistrer, au cours de l'année 2019, les souvenirs de nos anciens sur la vie au village, au travail, à l'école ou sur les loisirs.

Un groupe de travail va se pencher sur l'histoire de la Gaudinière, de ses origines à nos jours, dans le but de réaliser une exposition pour les Journées Européennes du Patrimoine en 2020.

Si vous possédez des documents, des photos ou objets concernant ce projet, rejoignez-nous et partageons nos souvenirs.

En Novembre, nous avons eu la tristesse de perdre deux de nos adhérents. Michel **Rousier** participait activement au marché de Noël. Nicole **Roy**, toujours débordante d'idées nouvelles pour les ateliers, habile couturière et bricoleuse, Tous deux ont combattu courageusement la maladie avant de nous quitter. A Annick et Roger, leurs conjoints respectifs, nous renouvelons notre bien sincère sympathie.

A tous les bénévoles et adhérents : un grand merci pour votre participation. Nous remercions également la Municipalité pour son soutien moral et financier.

A tous les sougèens, nous présentons tous nos vœux pour 2019 : que cette nouvelle année vous apporte le bonheur, la joie et vous garde en bonne santé.

La Présidente, Nicole Dorneau



MUSIQUE MUNICIPALE SOUGÉ LE GANELON

En ce début d'année 2019, les membres de la société de musique adressent à tous les Sougèens, leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité.

En 2018 nous avons assuré les cérémonies commémoratives malgré notre effectif réduit et participé aux fêtes de Sougé : Assemblée communale, marché de Noël et arrivée du Père Noël. Merci au renfort de nos amis musiciens d'Assé le Boisne et de Mont Saint Jean avec qui nous avons fêté Sainte Cécile. Le 30 mars 2018, invités par la musique de Saint Germain sur Sarthe au ravivage de la flamme de la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, les musiciens, la plupart des Lyres de Haute Sarthe dont sept de la Musique d'Assé, St Paul, Sougé, ont répondu présents à cette manifestation exceptionnelle : interprétation de l'hymne au soldat inconnu « La Flamme » deux fois, « la Marseillaise », accompagnés des sonneries réglementaires et de divers morceaux « pas redoublés ». Une visite des lieux a clôturé cette cérémonie. Un souvenir émouvant qui nous reste aujourd'hui et demeurera inoubliable.

Nous remercions également les municipalités de Sougé et d'Assé ainsi que Saint Paul le Gaultier pour leur soutien financier sans oublier le Père Maurice **Chevalier** et sa chorale.

Le Président, Jean-Paul **Rabinand**
Le Directeur, Marcel **Fiaudrin**





Hugo et du groupe de musique ont permis de vivre une belle soirée.

Le week-end des 14 et 15 juillet, nous avons organisé l'Assemblée communale. Le samedi soir, nous avons convié les sougéens à la salle « *Gilbert Chauveau* » pour une soirée dansante

animée par un DJ. La commune offrait le feu d'artifice.

Le dimanche a commencé avec le vide grenier à l'arrière de la place de l'Eglise, le devant étant occupé par les manèges et structures gonflables. Nous rencontrons toujours autant de difficultés pour avoir des forains. Pour dynamiser le bourg, nous avons fait appel à la Musique municipale et au duo de funambules « Les Rollimax ». Nous avons aussi rallumé les barbecues pour le midi. Malgré une météo clémente, nous avons eu peu de participation des sougéens. Peut être est ce dû au pont du 14 juillet ou à la coupe du monde de football ? Le dimanche soir, nous avons retrouvé la Musique municipale pour partager un repas froid.

En août, il a fallu préparer le lancement de la campagne du 30^{ème} concours de rillettes des Alpes Mancelles avec l'envoi de plus de 400 courriers auprès des artisans bouchers, charcutiers et salaisonniers de la Sarthe, l'Orne et la Mayenne.

Le 1^{er} samedi de septembre pour le pique-nique entre associations au Gué Ory, la commune a offert l'apéritif. Plus de 100 personnes ont répondu à l'invitation. Nous avons mis à disposition

nos barbecues et proposé tables et chaises. Après le repas, chacun a vaqué à ses loisirs : ballade, jeux ou discussions... Puis venait le temps du concours. Cette année un jury de 10 personnes était chargé de juger les pots de rillettes. La remise des récompenses du concours s'est faite le 17 novembre au cours d'un repas dansant animé par l'orchestre « L'Essentiel ».

En décembre, les hommes de l'association participent à la mise en place des décorations de Noël. Nous avons coordonné avec la municipalité l'animation électrique du bourg et de certains quartiers pour les fêtes de fin d'année.

Nous travaillons déjà à la préparation des animations de l'année 2019 avec :

- **L'Assemblée générale, le 19 janvier.**
- **La marche pédestre, le 1^{er} mai**
- **La fête de la Musique, le 22 juin**
- **L'Assemblée communale, les 20 et 21 juillet**
- **La fête des Associations, le 31 Août**
- **Le concours de rillettes, le 12 octobre**
- **La soirée remise de récompenses du concours des rillettes, le 16 novembre**

Notre association a pour objectif comme chaque année, d'animer la vie de notre commune. Nos projets s'appuient sur la participation de tous. Nous regrettons le manque de participation des Sougéens à nos manifestations.

Je finirai sur une note plus positive. Au nom du comité des fêtes, je remercie pour leur soutien notre Municipalité, nos commerçants et artisans, la musique de Sougé le Ganelon.

Bonne année 2019.

Le Président, Jean-Claude **Denis**

A l'aube de cette année 2019, les membres du comité des fêtes et moi-même, souhaitons aux sougéens tous nos vœux de bonheur, réussite et santé. Tout d'abord toutes nos pensées vont à la famille de Philippe **Geslin**. Nous avons perdu à nouveau un membre important de notre communauté de par ses diverses actions, notamment au sein du comité des fêtes qu'il avait quitté début 2018.

Activités en 2018 :

Le loto organisé en mars avec nos amis les sapeurs-pompiers a rencontré un vif succès avec pas moins de 450 personnes. Rappelons que nous faisons travailler et faisons appel à des artisans et commerçants locaux.

La traditionnelle marche du 1^{er} mai d'un parcours de 8 km différent chaque année, avec encas en milieu de parcours et un casse-croûte + boisson à l'arrivée. Nous remercions nos fidèles marcheurs et nous vous convions à venir partager cet après-midi pour découvrir ou redécouvrir Sougé le Ganelon.

En juin, une météo favorable a permis l'organisation de la Fête de la Musique en plein air. La participation des sougéens et de leurs proches, l'animation de **Clémence**, de son ami

LA TRUITE DES ALPES MANCELLES

L'année 2018 a été marquée par des conditions météorologiques peu favorables à notre activité préférée. Les crues de printemps et de juin ont perturbé les alevinages et la mise à l'eau des truitelles, la sécheresse de l'été a aussi contrarié la survie des petites truites : les pêches électriques de septembre ont été décevantes ...

Malgré cela l'année 2018 a été satisfaisante : toutes les actions habituelles ont eu lieu.

Les alevinages prévus ont été effectués, les journées au plan d'eau se sont déroulées aux dates fixées et seront reconduites en 2019. Les membres du bureau n'ont pas ménagé leur peine : ils ont participé aux alevinages, aux débroussaillages (du Val aux Toyères comme chaque année et au

plan d'eau de St Georges côté Vaudelle), aux journées organisées à St Léonard des Bois le dimanche de Pentecôte (Fête du « Bio ») et en juillet, pour le passage du tour de France et une journée « Pêche à

la marouille » au camping. Une dernière journée a permis aux jeunes de la commune de découvrir ce type de pêche le samedi 15 septembre. Plus de 200 jeunes de 6 à 12 ans ont donc pu s'adonner à



la pêche du gougeon , du vairon et du spirilin très nombreux en première catégorie.

Le vendredi 13 Juillet a été marqué par le passage du Tour de France à St Léonard : les fédérations de pêche de la Sarthe, de l'Orne et la Truite des Alpes Mancelles ont contribué à la réussite de la journée en animant les 8 stands du « Village Pêche » et en distribuant plus de 1000 maillots et casquettes « Génération Pêche ».

Une décision importante a été prise par la préfecture en juin 2018 : le passage du Plan d'eau Ste Anne à St Georges de 1° en 2° catégorie. La pêche y sera ouverte toute l'année à l'exception des jours d'alevinage (la nouvelle réglementation est à consulter sur place).

Le bureau a également pris une décision importante suite aux pêches électriques pratiquées par l'Agence Française de Biodiversité et les agents de la Fédération Départementale : les alevinages seront supprimés dans le Merdereau, secteur de La Prisonnière à St Paul, afin d'y assurer une véritable gestion patrimoniale des salmonidés. Sur ce secteur les farios restent en bonne quantité et les pêcheurs pourront traquer des sauvages de belle taille.

En 2019, toutes les actions seront renouvelées pour continuer de satisfaire l'ensemble de nos adhérents.

Dates alevinages :

mercredi 6 mars - vendredi 22 mars - vendredi 19 avril
vendredi 26 avril

Journées pêche

Week-end 6-7 avril

Week-end 18-19 mai

Week-end 27-28 septembre

Date Assemblée générale :

Samedi 26 Janvier 14h Salle des associations à Sougé

Le Président, Bernard Duval

Dépositaires

Sougé : Blossier - Rabinand (Jeannette)

St Léonard des Bois : Cave à bière et Camping (en saison)

ST Paul le Gaultier : Bar du lac

Arçonnay : magasin Décathlon

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT CLUB DES AÎNÉS RURAUX DE SOUGÉ

Notre association Générations Mouvement regroupe 130 adhérents pour le club de Sougé, ayant pour objectif de créer un lien amical en proposant des activités variées pour tous, avec convivialité, amitié et détente.

Activités au cours de l'année écoulée

Le club se réunit les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois pour les amateurs de cartes et jeux de société, et un jeudi tous les 15 jours pour les marcheurs (sorties organisées par Gérard **Boulay** et Micheline **Roger**).

Janvier : Galette des rois et Assemblée générale du club le 10 janvier (90 personnes).

Février : Loto solidaire au profit de l'ANCV à Assé le Boisne.

Mars : Assemblée générale cantonale à Sougé et Journée Music-Hall au Mans (10 personnes).

D'avril à octobre : tous les mardi après-midi, sur les communes du canton, rencontres des boulistes.

Juin : séjour ANCV qui s'est déroulé en Baie de Somme et excursion en Belgique (14 participants).

Juillet : pique-nique de la marche à Chérancé (52 personnes).

Août : anniversaire des 90 ans de M^{me} **Petit** et voyage sans fatigue à Paris (19 personnes).

Septembre : repas des marcheurs à Vilaines (52 personnes), journée en Anjou (16 personnes), journée de la forme à Saint Léonard des Bois (23 personnes) et journée découverte à Brûlon (14 personnes).

Octobre : repas des boulistes à Assé le Boisne.

Novembre : repas du club au St Germain à la Hutte (41 personnes) – Opération Madagascar, vente de gâteaux au profit des enfants défavorisés.

Décembre : Banque alimentaire à Carrefour Contact, bûche de Noël offerte aux adhérents, renouvellement des adhésions, colis de Noël et loto.

Questions pour un après-midi : rencontres trimestrielles dans une commune du canton et participation au concours culturel départemental (1 épreuve par trimestre).

Dates à retenir pour 2019 :

Janvier : Le 23, galette des rois, Assemblée générale et marche.

Février : Loto solidaire cantonal au profit de l'ANCV à Assé le Boisne – Le 26, spectacle au Palais des Congrès au Mans, « sur la Route des Balkans ».

Mars : Le 3, Assemblée générale cantonale – Le 26, boules à Sougé.

Juin : Le 25, boules à Sougé avec finale à Sougé le 24 septembre – Séjour ANCV – Date à définir pour une journée à Versailles.

Juillet : pique-nique le 4, lieu à définir.

Pas de marche en juillet et août

Septembre : Journée découverte canton de Marolles-Les-Brault – Journée de la forme à Assé le Boisne – Repas des marcheurs le 26, lieu à définir.

Octobre : Repas des boulistes le 8 à Assé le Boisne.

Novembre : Opération Madagascar – Repas du club, date et lieu à définir.

Décembre – Colis de Noël – Bûche de Noël le 11 – 2^{ème} loto de Générations Mouvement.

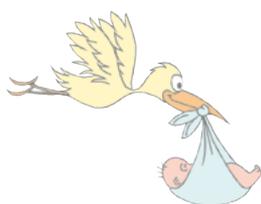
Nous remercions la Municipalité pour sa subvention annuelle.

Nous souhaitons à tous nos adhérents, et à tous les Sougéens une très heureuse année 2019, une bonne santé et de bons moments au sein de notre club.

Venez nous rejoindre...

Le Président, Daniel Geslin





État Civil 2018



MARIAGES

BOUTET Hervé et DÉSARTHE Maryse	13 janvier 2018
PATOUT Julien et FOUCHET Gwendolynne	7 juillet 2018
GONIEWICZ Jérôme et VALLÉE Carole	7 juillet 2018
PROUVEUR Gabriel et LEBOSSÉ Emmanuelle	11 août 2018

5 couples pacés

NAISSANCES (hors commune)

JAROSSAY Jessy	17 janvier 2018
GOYER Laony	3 mars 2018
LEROUX Constance	3 avril 2018
GOUPILLE Gabriel	18 juin 2018

DÉCÈS

LEVRARD Marcelle (née CORBIN)	6 décembre 2017
DUVAL Julien	10 janvier 2018
LAMARE Yvonne (née BOUVIER)	13 janvier 2018
COUILLAUD Louis	3 mai 2018
REY Y CORRAL Antonio	17 juillet 2018
BOUTET Valéry	17 août 2018
GESLIN Philippe	22 août 2018
VALLÉE Christiane (née CAMUS)	3 septembre 2018
ROUSIER Michel	13 novembre 2018
ROY Nicole (née VÉTILLARD)	16 novembre 2018

Location salle des Associations Tarifs 2019

réservée aux habitants de la commune exclusivement

Réunion - Vin d'honneur	55 €
Buffet froid	80 €

Location salle polyvalente «Gilbert Chauveau» - Tarifs 2019

VIN D'HONNEUR	73 €	79 €
RÉUNION SPECTACLE		
(1/2 journée ou soirée)	114 €	164 €
EXPOSITION		
* 1 journée	144 €	192 €
* 2 journées	192 €	339 €
* 3 journées	279 €	483 €
TOURNOI / COMPÉTITION (1 journée)	104 €	104 €

REPAS - BANQUET - MARIAGE		
(Cuisine et vaisselle sans parquet)	253 €	453 €
(Cuisine sans vaisselle sans parquet)	205 €	399 €
SUPPLÉMENT POUR PARQUET	73 €	79 €
REPAS DU LENDEMAIN	73 €	79 €
SOIRÉE DANSANTE (Avec parquet mais sans cuisine)	213 €	350 €
SPECTACLE AVEC DESSERT	152 €	279 €
LOTO	160 €	295 €

PERSONNES OU SOCIÉTÉS DE SOUÉGÉ

AUTRES COMMUNES

Chauffage Soirée	170 €
Chauffage Vin d'honneur	80 €
Utilisation de tables et chaises d'autres salles :	58 €

Fourniture de complément de puissance électrique :	58 €
Location horaire tennis :	7 €

Concessions au cimetière - Tarifs 2019

Concessions de terrain :

- Concession trentenaire : 80 €
- Concession cinquantenaire : 150 €
- Concession trentenaire - carré Enfant : 40 €
- Concession cinquantenaire - carré Enfant : 80 €

Cavernes :

- Concession trentenaire :
- 1^{ère} concession : 160 € (coût de construction) + 90 € soit 250 €
- Renouvellement : 90 €

Cases de Columbarium :

- Concession de 15 ans :
- 1^{ère} concession : 200 € (coût de construction) + 60 € soit 260 €
- Renouvellement : 60 €
- Concession de 30 ans :
- 1^{ère} concession : 320 € (coût de construction) + 120 € soit 440 €
- Renouvellement : 120 €

Dispersion :

- Dispersion simple : 20 €
- Dispersion + inscription 10 ans : 20 € + 30 € = 50 €
- Renouvellement de l'inscription (10 ans) : 30 €

Compte Administratif / Budget

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

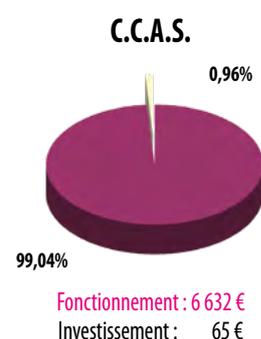
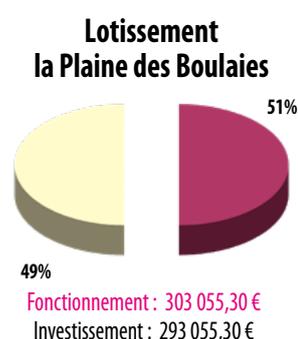
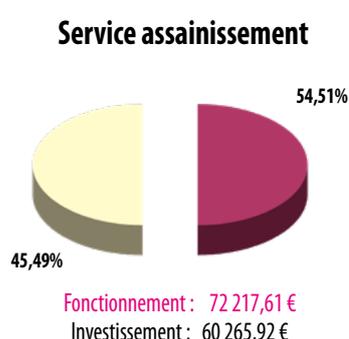
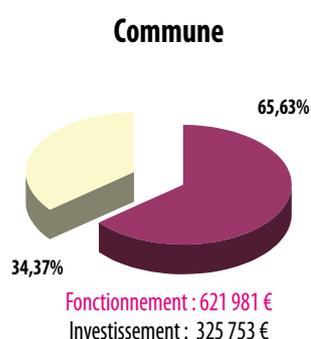
	COMMUNE	SERVICE ASSAINISSEMENT	LOTISSEMENT	CCAS
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Recettes de l'exercice	328 165,14	71 904,67	521 775,93	0,00
Excédent reporté	0,00	53 910,71	0,00	65,66
Résultat affecté	68 166,55	0,00	0,00	0,00
Total des recettes	396 331,69	125 815,38	521 775,93	65,66
Dépenses de l'exercice	356 135,87	98 708,43	521 775,93	0,00
Déficit reporté	100 323,07	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses	456 458,94	98 708,43	521 775,93	0,00
Résultat d'investissement	-60 127,25	27 106,95	0,00	65,66
Solde des Restes à Réaliser	-43 360,58	-4 057,43	0,00	0,00
Résultat cumulé	-103 487,83	23 049,52	0,00	65,66
Besoin de financement	103 487,83	0,00	0,00	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Recettes de l'exercice	566 123,63	38 421,25	525 365,45	4 613,33
Excédent reporté	75 783,16	11 404,13	0,00	2 149,63
Total des recettes	641 906,79	49 825,38	525 365,45	6 762,96
Dépenses de l'exercice	474 001,95	58 149,76	525 365,45	4 210,31
Déficit reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses	474 001,95	58 149,76	525 365,45	4 210,31
Résultat de fonctionnement	167 904,84	-8 324,38	0,00	2 552,65
Résultat affecté à l'investissement	103 487,83	0,00	0,00	0,00
Solde reporté pour 2018	64 417,01	-8 324,38	0,00	2 552,65

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017 (budget général)

Provenance des recettes		
013 Atténuations de charges	1 301,00 €	0,23%
70 Produits des services et du domaine	5 171,09 €	0,91%
73 Impôts et taxes	435 841,00 €	76,99%
74 Dotations, subventions, participations	103 925,94 €	18,36%
75 Autres produits de gestion courante	17 725,99 €	3,13%
77 Produits exceptionnels (dont produits de cession des immobilisations)	2 158,61 €	0,38%
042 Opération d'ordre de section à section	- €	0,00%
Total des recettes	566 123,63 €	100,00%

Affectation des recettes		
011 Charges à caractère général	155 995,47 €	27,56%
012 Charges de personnel et frais assurances	213 359,17 €	37,69%
014 Atténuation de produits	- €	0,00%
65 Autres charges de gestion courante	86 989,57 €	15,37%
66 Charges financières	17 077,74 €	3,02%
67 Charges exceptionnelles	580,00 €	0,10%
042 Opération d'ordre de section à section	- €	0,00%
Total des dépenses	474 001,95 €	83,73%
Autofinancement de l'exercice	92 121,68 €	16,27%
	566 123,63 €	100,00%

BUDGET PRIMITIF 2018



AGENDA

Samedi 2 février

Soirée de l'Union Sportive des Alpes Mancelles

Samedi 16 mars

Soirée Loto

(Comité des Fêtes/Amicale des Pompiers)

Samedi 6 avril

Soirée Loto (Union Sportive des Alpes Mancelles)

Samedi 27 avril

Marché aux Fleurs

Mercredi 1^{er} mai

Randonnée pédestre

(Comité des Fêtes)

Samedi 22 juin

Fête de la Musique (Comité des Fêtes)

Samedi 20 et Dimanche 21 juillet

Assemblée annuelle (Comité des Fêtes)

Vendredi 23 et Samedi 24 août

Comice agricole Cantonal

à St Aubin du Locquenay

Samedi 31 août

Fête des Associations au Gué Ory

Samedi 7 et Dimanche 8 septembre

Ball Trap (Société de Chasse)

Samedi 14 et Dimanche 15 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 12 octobre

Concours de rillettes (Comité des Fêtes)

Dimanche 3 novembre

Repas des Anciens

Samedi 16 novembre

Soirée du Comité des Fêtes et remise des

Prix du concours de rillettes

Dimanche 17 novembre

Fête de « Sainte Cécile », patronne des musiciens

Samedi 30 novembre

Fête de « Sainte Barbe », patronne des pompiers

Samedi 7 décembre

Marché de Noël des Associations

Mardi 24 décembre

Arrivée du Père Noël

MAIRIE

Ouverture

Lundi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h / Mardi de 9 h - 12 h

Jeudi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h / Vendredi de 9 h - 12 h

Samedi de 9 h à 12 h / Fermé le mercredi

Tél. 02 43 97 30 88 / Fax : 02 43 33 25 88

www.sougeleganelon.fr - mairie-sougeleganelon@orange.fr



BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Françoise ROUZIÈS

Ouverture : lundi 15 h 30 - 18 h / mercredi 14 h - 16 h

02 43 33 11 23

bibliotheque.sougeleganelon@wanadoo.fr



NUMÉROS UTILES

Pompiers

Liaison directe avec le service départemental
18

Chef de Centre : Lieutenant Olivier CRISON

Centre de Santé des Alpes Mancelles :
Médecins généralistes

02 43 34 54 04

Cabinet Infirmier

Permanences du lundi au vendredi de
8 h à 9 h sans rendez-vous

02 43 97 31 30

Pédicure - Podologue

Laurence DEVEZIN

02 43 33 64 82

Psychologue

Nicole FILLON

02 43 34 79 15

Pharmacie de la Source

02 43 97 30 09

Ostéopathie

Cabinet GUNER-VAUCHOT

02 43 34 05 72

La Poste (avec DAB)

Chef d'Etablissement : Jocelyne MARTIN

3631

École Publique

Directrice : Carole LE BIHAN

02 43 97 30 71 (Assé) - 02 43 33 81 09 (Sougé)

Garderie

Animatrices : Carole CHEMIN et Pascale

BEUNACHE

02 43 33 81 09

Cantine

02 43 33 44 65

**R.A.M. (Relais d'Assistantes
Maternelles)**

Ouverture le lundi de 10 h à 12 h - Salle
des Associations

02 43 34 09 74

Presbytère

Abbé Maurice CHEVALIER

02 43 33 58 07

Comité des Fêtes

Président : Jean-Claude DENIS

02 43 34 35 76 - 06 30 05 17 29

Carburants 24h/24 - Carrefour contact

02 43 97 20 39

Union Sportive des Alpes Mancelles

Président : Bernard DUVAL

02 43 33 89 67

Pétanque Sougéenne

Président : Roger LE ROI

02 43 33 80 21

Société de Chasse

Président : Patrice LEPINAY

02 43 33 48 37 - 06 70 12 31 41

La Truite des Alpes Mancelles

Président : Bernard DUVAL

02 43 33 89 67

Société de Musique

Président : Jean-Paul RABINAND

Directeur : Marcel FIAUDRIN

02 43 97 30 12 - 02 43 33 23 32

Coopérative Scolaire

Carole LE BIHAN

02 43 97 30 71

AFN

Président : Maxime TROCHERIE

02 43 97 30 28

Généralistes Mouvement-Aînés Ruraux

Président : Daniel GESLIN

02 43 97 27 27

Amicale des Pompiers

Président : Valentin BESLIN

06 32 44 44 78

Mémoire et Patrimoine

Présidente : Nicole DORNEAU

02 43 33 80 16

Les Lutins Sougéens

Président : Xavier BERT

06 27 92 26 12

Groupe Défense contre les

Ennemis des Cultures

Président : Bertrand GOIDEAU

02 43 97 25 85

Les Fous du volant

Président : Bruno DEPAIFVE

06 52 59 32 31

ADMR

02 43 33 79 87

Familles Rurales

02 43 33 25 91

Escale (Centre Social)

02 43 34 82 47